

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 5 juin 2013

Présidence de Mme Patricia Correia da Rocha

Conseillers présents : 85

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 114'000.00 pour étudier et planifier l'évolution du site de Beausobre ;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 5 ans, à raison de CHF 22'800.00 par année, à porter en compte dès le budget 2014.

Résultat de la votation : **Majorité évidente (17 avis contraires et 8 abstentions)**

Ainsi délibéré en séance du 5 juin 2013.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Patricia Correia da Rocha

Jacqueline Botteron